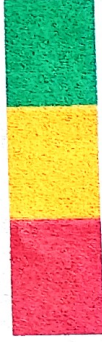


Section 0. Avis d'Appel d'offres

REPUBLIQUE de GUINEE

Travail - Justice - solidarité



MINISTRE DE L'ADMINISTRATION DU
TERRITOIRE ET DE LA DECENTRALISATION

REGION ADMINISTRATIVE DE KINDIA

.....

PREFECTURE DE DUBREKA

COMMUNE RURALE DE TONDON

Avis d'Appel d'Offres (AA0)

Autorité contractante : Commune Rurale de Tondon

Identification de l'AAO

N° 001/BAS/FCE/CR/TDON/2023

1. La Commune Rurale de Tondona obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, un financement de l'Agence Nationale de Financement des Collectivités Locales (ANAFIC) dans le cadre de la mise en œuvre de la convention du MEPU-A et Loacles (ANAFIC) dans le cadre de la mise en œuvre de l'Education (FCE) afin de MATD à travers le fond du BAS-Fonds Communs de l'Education (FCE) afin de financer les projets d'investissement, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché des Travaux d'extension par la construction de 3 Salles de classes, 2 blocs latrine de 2 et 3 cabines, une clôture, un forage et le logement du personnel enseignant de l'école primaire de Balayakhory district de Bambayah Commune Rurale de Tondon. Les Travaux seront exécutés dans la Commune Rurale de Tondon district Bambayah et dans un délai de Quatre (04) mois.
2. La Commune Rurale de Tondon sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

❖ Un (1) Bâtiment de trois (3) salles de classe avec bureau et magasin incorporés ;

❖ Un (1) bloc de latrine de 02 cabines ;

❖ Un (1) bloc de latrine de 03 cabines ;

❖ Fourniture et installation des équipements et mobiliers ;

- ❖ Un (01) bâtiment pour le logement des enseignants équipé et une cuisine externe ;
- ❖ Un (01) bloc de latrines de 03 cabines au logement des enseignants ;
- ❖ Un (1) forage équipé de pompe manuelle Vergnet Français ;
- ❖ Une (1) clôture de 400 ml de l'école en maçonnerie dont la devanture en semi-grille métallique ;

3. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des marchés publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **Monsieur le Secrétaire Général de la Commune Rurale de Tondon**, téléphone : **628 26 78 37** , Email : daoudacont608@gmail.com et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Commune Rurale Tondon, sise à Tondon centre 2-République de Guinée**, Tél : **+224 628 97 65 67**, courriel : Email : daoudacont608@gmail.com du **lundi au Jeudi de 08h 30mn à 16h30mn** et le **Vendredi de 09h à 13h**.

4. 5. Les exigences en matière de qualifications sont :

- ❖ Deux (02) marchés similaires réalisés en nature et en volume au cours des 5 dernières années ;
- ❖ Capacité financière d'autofinancement à hauteur de 30% du montant du marchés ;
- ❖ Disposer d'un personnel clés qualifiées à mobiliser ;
- ❖ Disposer du matériel et équipement nécessaire pour la réalisation des travaux.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

6 Le présent appel d'offres fait référence aux marges de préférences prévues par les articles 78 et 79 du Code des marchés publics.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-dessus, à compter du **12/02/2024** contre un paiement non remboursable d'un montant de **1 000 000 Francs Guinéens**. La méthode de paiement sera : 30% de ce montant sera versé au compte N° **2011000407** de l'ARMP ouvert à la BCRG ; 50% au compte N° **41 110 71** du Receveur Central du Trésor et 20% au compte N° **00501180400004190** de la Commune Rurale de Tondon ouvert à ORABANK contre une facture à la remise du DAO. Le document d'Appel d'offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leurs frais.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en quatre (04) exemplaires dont une (01) originale et trois (03) copies à l'adresse ci-après Commune Rurale de Tondon, sise à **Tondon centre 2-République de Guinée**, Tél : **+224 628 26 78 37 / 628 97 65 67**, courriel : Email : daoudacont608@gmail.com , au plus tard le **12/03/2024 à 10 Heures 00mn** en une (1) originale et trois (03) copies. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Commune Rurale de Tondon, sise à Tondon centre 2-République de Guinée le 12/03/2024 à 10 Heures 30mn**.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **26 500 000 Francs Guinéens**.

11. Les offres doivent comprendre une redevance de régulation de 0,60% du montant hors taxe du marché à verser sur le compte de l'ARMP conformément aux dispositions du Décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et de l'Arrêté conjoint A/2304/MEF/MB/SGG du 07 août 2020 portant modalités de paiement de la redevance de régulation et de la quote part des produits de vente (ou prix de cession) des dossiers d'appel d'offres, joint en annexe au présent Dossier d'Appel d'Offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission.

13. La législation régissant l'appel d'offres.

Tondon le 10/02/2024

Signature de l'Autorité contractante

Le Maire

